



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Josse-ten-Noode
Service de l'Urbanisme
Madame Loubna Jabakh
Échevine
Avenue de l'Astronomie, 13
B - 1210 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/06/2023

N/Réf. : SJN20137_709_PU
Gest. : AH
V/Réf. : URB20814
Corr: A.-Fr. Winterberg
NOVA : 14/PU/1898644

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. Rue de Liedekerke, 102 -104
(= façade avant en zone de protection de la maison personnelle de l'architecte Léon Govaert située au n° 112)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Rénover un appartement au rez-de-chaussée, modifier les façades avant et arrière

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

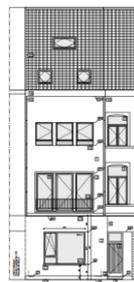
En réponse à votre courrier du 10/05/2023, nous vous communiquons *l'avis défavorable* émis par notre Assemblée en sa séance du 31/05/2023.



Localisation patrimoniale du projet © Brugis



État actuel des façades et plan de l'état projeté (documents joints à la demande)



Bien que les interventions projetées soient quasi sans incidences visuelles sur l'hôtel de maître classé situé à proximité, la disparition de l'entrée individuelle du n°104 est inacceptable sur le plan patrimonial. La CRMS demande de conserver la porte d'entrée existante (même si celle-ci était temporairement condamnée). Ceci pour préserver la lisibilité du parcellaire ainsi que la cohérence de l'enfilade de maisons néoclassiques qui englobe les deux biens et qui participe aux caractéristiques de ce tissu urbain. La Commission demande aussi de requalifier les façades qui présentent aujourd'hui un état délabré et inesthétique.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : cdegreef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; tpetitjean@urban.brussels ; vhenry@urban.brussels ; awinterberg@sjtn.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; awinterberg@sjtn.brussels